

Grand Prix Jeunes du Golf de Dijon Norges
03 et 04 juin 2023

Route de Norges
21490 NORGES LA VILLE

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le joueur doit répondre à l'ensemble des critères suivants :

- être licencié de la Fédération Française de Golf et s'être acquitté du « droit de jeu fédéral » de 35€ ou être licencié d'une Fédération étrangère reconnue
- être de catégorie Minime ou moins
- être à jour de ses droits d'engagement à tous les Grands Prix Jeunes antérieurs
- remplir tous les critères sportifs d'inscription
- répondre aux exigences des Règles du Statut d'Amateur
- Pour le 1er trimestre 2023 : aucun changement par rapport aux réglementations 2022.
- A partir du 2e trimestre 2023 : être titulaire d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en 2021 ou 2022 attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur My ffgolf
- Pour les joueurs non licenciés en France, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur le site de la ffgolf.

Important : Dès le tour de reconnaissance, les joueurs et joueuses devront présenter à l'accueil du golf les autorisations parentales d'intervention pour mineur et de contrôle antidopage.

Epreuve non-fumeur : voir 1.2-2(5) du Vademecum.

Nota Bene : Cadets, chariots électriques et utilisation des appareils de mesure de distance sont interdits : voir § 1.2-2(8) du Vademecum.

Le nombre maximum d'inscriptions est fixé à 144 participants :

Nombre total de joueurs <i>maximum</i>	dont Garçons 51 minimum	dont Filles 15 minimum	dont wild cards 14 maximum
144	9 minimes	3 minimes	Privilégier en particulier les U12
	21 benjamins	6 benjamins	
	21 U12	6 U12	

Limite d'index pour catégories U10 et U12 :

Index max 38.0

Note : Le champ des joueurs sera déterminé comme suit :

Les joueurs Minimes et Benjamins seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite National Jeunes, puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de filles et de garçons indiqué dans le tableau précédent.

Les joueurs U12 seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite National Jeunes, puis leur rang (calculé sur un minimum de 6 tours) dans le fichier de moyenne de scores en stroke play sur 12 mois disponible sur Extranet, puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de filles et de garçons indiqué dans le tableau précédent.

LISTE D'ATTENTE

En cas de scratches après la date de clôture des inscriptions, s'il existe une liste d'attente dans la catégorie, elle devra être traitée en respectant les mêmes critères que la liste officielle. Si la catégorie d'âge ne possède aucune liste d'attente, le joueur pourra être remplacé par le 1^{er} joueur de liste d'attente de n'importe quelle autre catégorie au choix du comité d'épreuve.

FORME DE JEU

Stroke Play Brut / 36 trous / 18 trous par jour

Tour 1 : Par catégorie et par sexe par ordre croissant d'index

Tour 2 : Par catégorie et par sexe par ordre inverse des résultats du tour 1

DROITS D'INSCRIPTION

<https://www.golf-dijon.fr>

03 80 35 71 10- accueil@golfdijonbourgogne.com

Country Club Dijon Bourgogne Allée Jacques Laffite 21490 Norges La Ville

Clôture des inscriptions : 2 semaines avant le début de l'épreuve. La liste des joueurs retenus sera publiée 5 jours après la date limite d'inscription. La publication des départs sera la veille du 1^{er} Tour à partir de 12h.

Droits d'engagement (y compris journée de reconnaissance parcours) :

- Extérieur non-membre **50€**
- Membre du club **30€**

Bulletin d'inscription à retourner par courrier ou mail suivi du règlement.

MARQUES DE DEPARTS

FILLES

U12 Filles : Violet

Benjamines : Rouges

Minimes : Bleu

GARCONS

U12 Garçons : Gris

Benjamins : Jaunes

Minimes Garçons : Blanc

DEPARTAGE

Play-off « trou par trou » pour la 1ère place des classements généraux de chaque catégorie sur les trous 10 & 18 avec les joueurs concernés. En cas d'impossibilité de terminer un play-off ou de le faire jouer, le classement provisoire deviendra définitif à moins que le comité de l'épreuve en décide autrement.

CLASSEMENT & PRIX

Classement en brut uniquement sur l'addition des 2 tours par catégorie le dimanche 04 juin 2023 à l'issue de la compétition suivie du verre de l'amitié.

Pour les Garçons : 3 prix Brut par catégorie (Minimes / Benjamins / U12 / U10)

Pour les Filles : 2 prix Brut par catégorie (Minimes / Benjamins / U12 / U10)

COMITE DE L'EPREUVE

Le comité de l'épreuve est composé :

- Directeur du club et OEC
- Deux arbitres désignés par la ligue